

Je participe



- **A** l'élaboration des projets du Fonds de Dotation de la Maison des Artistes
- **A** ux actions d'accompagnement des artistes des arts visuels
- **A** ux soutiens à la création artistique

En retour je bénéficie



- **D**'une économie d'impôts sur le revenu pour les particuliers le don est déductible de l'impôt sur le revenu à 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.
- **D**'une économie d'impôts sur les sociétés pour les entreprises le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.
- **V**ous pouvez également contribuer en réalisant un don en nature, un legs immobilier et /ou mobilier, une donation temporaire d'usufruit, qui ouvrent respectivement droit à une économie d'impôt sur les droit de succession et sur la fortune.

Etre solidaire de la création avec le Fonds de Dotation de la Maison des Artistes



Je contribue au Fonds de Dotation de la Maison des Artistes par un don de euros

Le versement d'un don au Fonds de Dotation de la Maison des Artistes sera suivi de la réception d'un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction de votre imposition.

NOM / RAISON SOCIALE

.....

ADRESSE

.....

CODE POSTAL

VILLE

TEL/...../...../...../...../

E-MAIL@.....

La collecte de vos données personnelles sur ce formulaire est nécessaire pour la prise en compte de votre contribution. Vos données personnelles sont destinées à la rédaction d'un reçu fiscal. Conformément à la loi « informatique et libertés » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant le délégué de la protection des données personnelles FondsdeDotationMda@gmail.com

Le..... à

Signature